

Le 26 Février 2024

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE Télé déclaration 2024

Dans le cadre de la Politique Agricole Commune 2024, tous les exploitants agricoles devant déposer un dossier PAC peuvent le faire du 1^{er} Avril au 15 Mai 2024, sur l'outil web Télépac : <https://www.telepac.agriculture.gouv.fr>

Des réunions d'information

La Chambre d'agriculture de l'Aude s'engage fortement dans l'accompagnement des agriculteurs. Ses agents sont très largement mobilisés, pour cet enjeu prioritaire, sur l'ensemble du département et avec une spécialisation en fonction de la filière dominante du secteur.

Des réunions d'information sur les aides PAC ainsi que sur la présentation des règles de conditionnalité sont organisées. Le calendrier des réunions est consultable en ligne sur le site de la Chambre d'agriculture et vous y trouverez également les liens d'inscription aux webinaires : <https://aude.chambre-agriculture.fr/gerer-son-exploitation/politique-agricole-commune/>

CALENDRIER DES REUNIONS ET DES WEBINAIRES : L'accompagnement collectif								
Lundi 4 Mars	Mardi 5 Mars	Mercredi 6 Mars	Judi 7 Mars	Vendredi 8 Mars	Mardi 12 Mars	Mercredi 13 Mars	Judi 14 Mars	Mardi 26 Mars
TREBES CA11	NARBONNE	QUILLAN	BELPECH	CASTELNAUDARY	ALAIGNE	SAISSAC	WEBINAIRE	WEBINAIRE
Grande Salle Cathare	Maison des Vignerons	Salle René Pont	Salle multi génération	Amphithéâtre Lycée Pierre Paul Riquet	Domaine de Cazes	Salle des Fêtes (ancienne mairie)	WEBINAIRE	WEBINAIRE
VITICULTURE POLY-CULTURE	VITICULTURE POLY-CULTURE	ELEVAGE	POLY - ELEVAGE	POLY-CULTURE	VITICULTURE POLY-CULTURE ELEVAGE	POLY-CULTURE ELEVAGE	VITICULTURE POLY-CULTURE ELEVAGE	VITICULTURE POLY-CULTURE ELEVAGE
>>>> TOUTES CES REUNIONS SE DÉROULERONT DE 14H À 17H <<<<								

Contacts Presse

Chambre d'agriculture de l'Aude
Maryline PLANCHE
maryline.planche@aude.chambagri.fr
04 68 11 79 28 – 06 77 62 61 08

www.aude.chambagri.fr



Accompagnement individuel

Pour les exploitants qui souhaitent un accompagnement individuel à la Télé déclaration PAC, **la date limite d'inscription est le 30 avril 2024.**

Vous devez vous inscrire en ligne sur le site Télépac - Voir le « tuto vidéo » de demande de délégation disponible sur le site web Chambre d'agriculture de l'Aude :

<https://aude.chambre-agriculture.fr/gerer-son-exploitation/politique-agricole-commune/>

Contact inscriptions PAC :

Téléphone : 06 70 75 97 37 - Mail : pac@aude.chambagri.fr

Toutes les informations sur : <https://aude.chambre-agriculture.fr/gerer-son-exploitation/politique-agricole-commune/>

Contacts Presse

Chambre d'agriculture de l'Aude

Maryline PLANCHE

maryline.planche@aude.chambagri.fr

04 68 11 79 28 – 06 77 62 61 08

www.aude.chambagri.fr

